



Affaire n°2020-033

**TRAVAUX POUR LA RENOVATION ET REMISE AUX NORMES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE
NARASSIGUIN**

PLAN DE RELANCE REGIONAL 2016-2021

Dans le cadre du plan de relance régional, la commune de Bras-Panon souhaite réaliser des travaux de rénovation et remise aux normes de l'école élémentaire Narassiguin.

L'opération a pour objectif d'améliorer les conditions de scolarisation et la sécurité des élèves, et de répondre aux normes en vigueur dans les établissements scolaires du 1^{er} degré.

Le projet consiste à réaliser l'extension du réfectoire, la mise aux normes de l'établissement et l'amélioration du confort intérieur afin d'offrir des conditions de fonctionnement adaptées aux pratiques des utilisateurs.

PROGRAMME ET ORGANISATION

Le projet intègre :

- La démolition de l'ancienne cuisine, du bloc sanitaire, d'une cage d'escalier et d'une partie de la couverture du bâtiment A
- L'agrandissement du réfectoire permettant d'accueillir plus d'enfants et réduire le nombre de service
- La création d'une nouvelle cuisine adaptée (en liaison chaude) comprenant office/ self et arrière self, zone de préparation, réserve, stockage froid, vestiaires douches agents homme/ femme, local déchets, local entretien.
- Reconstruction d'un nouveau bloc sanitaire enfants
- Les travaux permettant l'accessibilité des PMR depuis les places de parking jusqu'aux salles recevant le public (mise en place d'un ascenseur et des passerelles pour desservir les étages)
- La mise aux normes de l'installation électrique de l'établissement
- Les travaux d'amélioration thermique des bâtiments à l'aide de dispositif telle que brise soleil, système de protection des façades exposées face aux intempéries, pergolas, végétalisation en pied de façades, pose de brasseurs d'air... etc.
- Les travaux d'aménagement extérieurs : rajout d'un préau, mise en place de clôtures, réaménagement de la cour de récréation, aménagement de jardins et tous travaux d'amélioration des espaces extérieurs communs.

PARTI ARCHITECTURAL

La volumétrie générale reste lisible et confère à l'extension et aux nouvelles salles une image d'équipement identifiable et structurant tout en respectant au maximum l'échelle du quartier. Le parti architectural se développe autour de la relation harmonieuse avec le bâti existant, le projet et son environnement immédiat.

- Proposer une ouverture de l'établissement vers le boulo-drome grâce aux extensions et à un grand espace vert en façade Est.
- Créer des volumes avec toiture 2 pans mixée avec des toitures terrasse afin de créer un rythme et se connecter au mieux à l'existant dans le respect du PLU
- Délimiter l'enceinte de l'école
- Rendre les nouveaux espaces économes en énergie et de bon confort thermique et acoustique

Les principes constructifs suivants sont préconisés :

- Simplification des principes constructifs (dalles et murs béton, charpente métallique...)
- Des aménagements extérieurs adaptés (réfection du parking, accessibilité PMR, raccordements aux réseaux, zones végétalisées en pied de façade...)
- Des façades en bardage en fibre-ciment durable dans le temps viendront protéger et ponctuer les façades des bâtiments. De larges ouvertures protégées viendront assurer une ventilation des pièces et ainsi répondre aux exigences des règles sanitaires et de santé.
- Menuiseries adaptées dans les salles existantes et neuves
- Équipements et installations de qualité

COÛTS

Le coût des travaux en milieu occupé s'élève à **1 989 610.46 € HT** pour l'ensemble de l'opération.

2 options proposées :

- **60 480 € HT** pour la mise en place de faux-plafond dans toutes les salles de classes pour le confort acoustique
- **19 000 € HT** pour le remplacement de l'ensemble des jalousies de la façade sud du bâtiment B dû au dysfonctionnement des jalousies existante.

Coût total du projet y compris options : **2 069 090,46 € HT**

I. OBJECTIFS POURSUIVIS

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Amélioration des conditions d'accueil et de sécurité ;
- Répondre aux normes en vigueur dans un établissement recevant du public ;
- Prise en compte de l'accessibilité des handicapés.

II. DATES PREVISIONNELLES DE REALISATION

Les dates prévisionnelles de réalisation sont les suivantes :

- Début des études : janvier 2019
- Durée prévisionnelle : 12 mois
- Début prévisionnelle des travaux : Mars 2021
- Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois

III. COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Le coût prévisionnel des travaux est de : **2 069 090.46 € HT soit 2 244 963.15 € TTC**

IV. MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à **1 862 181,41 €uros**.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

➤ Région	90 %	1 862 181,41 €
➤ Commune	10 %	206 909,04 €
Total HT	100 %	2 069 090.46 €

La T.V.A est prise en charge par la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet d'investissement présenté ci-dessus ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** le Maire à lancer les consultations correspondantes dans le respect du Code des Marchés Publics, et à signer l'ensemble des pièces y afférentes.



Le Maire

Jeannick AUCHELET

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20200727-2020-033-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020